

Compte-rendu des activités

par Bill Leslie

Le rapport du directeur exécutif met en relief les efforts de collaboration de la SCPH avec les gouvernements, les groupes de défense des droits des patients, les établissements d'enseignement, l'industrie pharmaceutique, les autres associations de professionnels de la santé, et les autres organisations de pharmacie, et peut-être plus important encore, les membres. Bien qu'il n'y ait peut-être pas matière à commentaires dans chaque catégorie pour chaque numéro, je crois que néanmoins ce format sera un plus pour vous tous, nos membres. L'information présentée représente un choix d'activités qui ont eu lieu entre la mi-janvier et la mi-mars 2000.

Nos membres

Représentation : des groupes externes et les gouvernements demandent souvent à la SCPH de donner, au nom des pharmaciens d'hôpitaux, son point de vue sur des travaux en cours. On nous demande aussi de représenter les pharmaciens d'hôpitaux lors d'ateliers restreints. Nous avons reçu beaucoup de demandes de ce genre dernièrement, dont les suivantes :

- Demande de révision d'une ébauche de texte sur les soins aux aînés en phase terminale. Ruby Grymonpre de Winnipeg, au Manitoba, est en charge de ce projet pour la SCPH.

suite à la page 238



RAPPORT DU DIRECTEUR EXÉCUTIF

Compte-rendu des activités — suite de la page 177

- Demande d'assigner un représentant au Comité de direction du projet MotherNet, sous le chapeau de Santé Canada en collaboration avec MotherRisk Clinics. Ce projet vise à résoudre le problème des données manquantes dans le contrôle des soins, c'est-à-dire les informations sur la santé qui sont soit non recueillies, soit non accessibles. Lisa Grandy-Allen de Halifax, en Nouvelle-Écosse, a accepté de représenter la SCPH à ce comité.
- Demande de Frosst Health Care Foundation d'assigner un représentant pour participer au sommet «Speaking for Ourselves». Le thème principal est de favoriser les partenariats en soins de santé axés sur le patient. Doris Nessim a accepté de représenter la SCPH à cet événement.
- Demande de l'Institut canadien d'information sur la santé de participer à un sondage sur l'utilisation des médicaments. La présidente de notre réseau de pratique spécialisé sur l'évaluation de l'utilisation des médicaments, Heather Lummis, a accepté de répondre à ce sondage.

Ce type de représentation constitue des avantages non concrets pour les membres. Il se peut que vous ne voyez rien de concret transpirer de telles activités. Cependant, le point de vue des pharmaciens d'hôpitaux et le rôle important que nous jouons dans les soins directs aux patients sont discutés dans ces échanges. Le fait qu'on sollicite ainsi la représentation de la SCPH révèle bien la réputation qu'ont acquis les pharmaciens et pharmaciennes d'hôpitaux et également votre organisation professionnelle.

Déclaration des erreurs de médication : lors de la Conférence sur la pratique professionnelle, on a annoncé la formation de l'Institute for Safe Medication Practices Canada (ISMP Canada). Afin d'assurer un lien entre ISMP Canada (un organisme indépendant) et le groupe de travail de la SCPH sur les systèmes de déclaration des erreurs de médication, la SCPH a nommé un membre au sein du Conseil de ISMP Canada. Le Dr Tom Paton est maintenant membre des deux groupes.

À la fin mars, nous avons reçu un communiqué annonçant la restructuration du Programme des produits thérapeutiques (PPT) de Santé Canada. Le Bureau de la surveillance des médicaments porte désormais le nom de Bureau de l'évaluation des produits homologués, dont la Division de la déclaration des réactions indésirables aux médicaments et des erreurs de médication sera une sous-section. En tant que directeur exécutif de

la SCPH, j'ai convoqué une réunion avec les représentants du PPT en avril, pour discuter d'une collaboration en matière de déclaration des erreurs de médication.

Au même moment la United States Pharmacopeia (USP) a redoublé d'efforts pour promouvoir au Canada son système de déclaration des erreurs de médication axé sur les hôpitaux, MedMARx. Depuis que la SCPH a déployé ses efforts pour faciliter une déclaration plus large, la USP est vue comme une ressource clé potentielle. Les membres d'une province ont exprimé leur intérêt dans le programme MedMARx et se sont renseignés sur les liens potentiels entre la USP et la SCPH. Parallèlement à une visite prévue des administrateurs à l'American Society of Health-System Pharmacists à la fin avril, une réunion a été ménagée entre le personnel du programme MedMARx de la USP pour examiner comment le Canada pourrait tirer profit d'une collaboration avec la USP.

Nous parlons souvent d'entretenir des rapports avec le gouvernement et de partenariats avec d'autres organisations. La Vision 2000 de la SCPH encourage les initiatives pour tisser des liens et jouer un rôle prépondérant auprès des patients et en leur faveur. Je suis certain que vous conviendrez que les efforts de la SCPH en matière de systèmes de médication sûrs s'inscrivent dans les importants mandats dictés par cette Vision 2000.

Avantages non concrets pour les membres : la pénurie de pharmaciens est un problème dans tout le Canada et également dans d'autres pays, y compris les États-Unis et l'Angleterre. J'ai eu des entretiens avec Manon Lambert, directrice exécutive de l'APES (Association des pharmaciens des établissements de santé du Québec) en ce qui a trait au nombre de postes vacants dans les hôpitaux (présentement 100). J'ai reçu des demandes de journalistes de Moncton, au Nouveau-Brunswick, et de Chatham et de London, en Ontario, sur les pénuries de main d'œuvre et leurs retentissements sur les soins aux patients. Dans ces cas, j'en ai profité pour faire valoir le rôle du pharmacien dans les soins aux patients et le besoin d'utiliser plus judicieusement les techniciens en pharmacie. J'ai reçu d'autres demandes de Terre-Neuve, de la Nouvelle-Écosse et de l'Ontario. La SCPH travaille avec d'autres organisations (voir plus loin la section sur l'Association des pharmaciens du Canada) afin de trouver des solutions potentielles à cette pénurie.



Avantages concrets pour les membres : nous continuons à étudier les possibilités d'améliorer votre journal, le *JCPH*, et ainsi rendre plus facile l'accès à l'information pratique qui s'y trouve pour que vous puissiez jouer votre rôle de prestataire de soins directs aux patients. Les négociations ont débouché sur l'inclusion d'un encart commandité sur l'éducation continue dans le *JCPH*. Cette réalisation est en accord avec la philosophie de la base de membres de la SCPH, en ce sens que c'est un membre qui a parlé de cette possibilité au rédacteur du *JCPH*. Parallèlement, nous avons augmenté le contenu du *JCPH* sur le site Web de la SCPH et nous continuons d'évaluer d'autres options pour aller encore plus loin.

Nous progressons dans les négociations avec une compagnie d'assurance pour offrir la couverture en cas de faute professionnelle aux membres de la SCPH. Les calculs préliminaires montrent que les primes seraient très concurrentielles, particulièrement en tenant compte que les membres n'auraient plus besoin de faire partie d'une autre organisation pour se prévaloir de cette couverture. Nous encourageons bien sûr les membres à continuer d'appuyer (en étant membres) les organismes de pharmacie bénévoles pertinents. Notre but est d'offrir une alternative aux membres qui doivent payer des frais supplémentaires uniquement dans le but d'obtenir une telle couverture.

Gouvernement

Projet de loi C-6 — Loi sur la protection des renseignements personnels : j'ai participé à une réunion commanditée par Industrie Canada pour discuter de l'impact qu'aurait cette nouvelle loi qui visait initialement à protéger la vie privée des consommateurs en matière de commerce électronique. La santé a aussi été entraînée dans le courant de cette loi, ce qui a causé certaines inquiétudes, notamment parce que la loi pourrait être une embûche sérieuse aux projets de soins continus ou de recherche, par exemple. Un groupe de pression en santé a réussi à retarder d'une année l'application de cette loi au domaine de la santé. Durant cette période, des amendements seront rédigés afin d'assurer la protection des renseignements personnels sans que cela ne se fasse au détriment de la prestation des soins aux patients.

Programme des produits thérapeutiques : au moment de rédiger ce rapport, le Cadre stratégique sur la fabrication et la préparation de produits pharmaceutiques au Canada était déjà complété et transmis au Comité de gestion du PPT pour approbation. Lorsque vous lirez ce rapport, ce cadre devrait être un «document

de travail» publié sur le site Web du PPT à www.hc-sc.gc.ca/hpb-dgps/therapeut/htmlfrn/index.html. Nous établirons un hyperlien à partir du site de la SCPH pour nous assurer que les membres puissent obtenir facilement ces renseignements importants.

Éducation

Association des facultés de pharmacie du Canada (AFPC) : Donna Wheeler-Usher, Kelly Babcock et moi-même avons rencontré les dirigeants de l'AFPC en février. Nous avons discuté de divers sujets, dont le *Journal of Informed Pharmacotherapy* et le changement de nom de la SCPH. Nous avons également parlé des possibilités liées à l'utilisation du programme d'enseignement des soins directs aux patients dans les universités.

Organisations de pharmacie

Association canadienne des étudiants et des internes en pharmacie (ACEIP) : les dirigeants de la SCPH ont participé à la semaine annuelle de perfectionnement professionnel (SPP) de l'ACEIP, qui avait lieu à Toronto, en Ontario, à la fin janvier. Chaque année, la section nationale de la SCPH et la section provinciale hôte tiennent un kiosque à la Foire sur la santé qui a lieu simultanément. Nous avons eu des échanges animés avec de nombreux étudiants en ce qui concerne les services de la SCPH. Ils ont montré beaucoup d'intérêt pour les programmes de résidence. Nous avons eu des questions d'étudiants qui n'en étaient qu'à leur première ou deuxième année universitaire.

Nous avons eu aussi la chance de participer à l'assemblée générale annuelle et au déjeuner de remise des prix de l'ACEIP. C'était également la première année du Concours d'affiches en soins pharmaceutiques ACEIP-SCPH. Le concours national a eu lieu dans le cadre de la SPP, et le gagnant a été annoncé au cours de la présentation des prix. Nous avons saisi également l'occasion de rencontrer les dirigeants de l'ACEIP afin de discuter des façons d'améliorer le concours pour l'an 2000. Au moment d'écrire cet article, les concours d'affiches provinciaux 2000, la première étape dans le processus, venaient tout juste de se terminer. Chaque section de la SCPH y participe comme jury au niveau local et finance les prix. Le problème de cas pour ce concours est préparé par la section provinciale de la SCPH hôte de la SPP. En 2001, la compétition finale aura lieu durant la SPP à Saskatoon, en Saskatchewan.

Dans le cadre de la SPP, j'ai aussi rencontré des représentants de l'ACEIP auprès de la Fédération internationale des étudiants en pharmacie. Nous avons dis-



cuté de la manière dont la SCPH pourrait faire la promotion du programme d'échange international d'étudiants en pharmacie. La SCPH a accepté de faire paraître une capsule dans le bulletin *Actualités et Offres d'emplois* de la SCPH. Ce programme est un excellent moyen pour les étudiants et les professionnels, car il les met tous deux en contact avec la pratique de la profession dans les différents pays.

Association des pharmaciens du Canada (APhC) : au cours de la Conférence sur la pratique professionnelle en février, les dirigeants de la SCPH ont tenu des réunions conjointes avec un certain nombre d'organisations, y compris l'APhC. L'un des principaux points à l'ordre du jour était la manière dont les deux organisations gèreraient les projets conjoints et nommeraient des représentants sur leurs comités et groupes de travail respectifs. Nous avons convenu que le groupe de travail sur la continuité des soins deviendrait un groupe bilatéral. Un autre point important des discussions a porté sur le changement de nom de la SCPH.

La SCPH a aussi participé à une réunion convoquée par l'APhC pour traiter du problème actuel de pénurie de main d'œuvre dans les pharmacies. Parmi les autres organismes présents, étaient le Bureau des examinateurs en pharmacie du Canada, l'Association des facultés de pharmacie du Canada, l'Association des doyens de pharmacie du Canada, l'Association canadienne des chaînes de pharmacie et l'Ordre des pharmaciens du Québec. Un représentant de Développement des ressources humaines Canada (DRHC) a présenté le mandat du gouvernement fédéral. Une proposition a été acheminée au DRHC, demandant le financement important d'une étude pour mettre au point un modèle de prévision qui contribuerait à planifier les besoins à long terme en dotation de pharmaciens.

Une brochette de partenariats

La Conférence sur la pratique professionnelle, un événement éducatif d'envergure, a également permis aux organisations d'établir des réseaux de contacts. Vos

dirigeants nationaux ont tenu des réunions avec Rx&D (Les compagnies de recherche pharmaceutique du Canada), l'APES pour discuter des progrès dans notre alliance stratégique, et la section Ontario de la SCPH. En tant que directeur exécutif, je me suis également entretenu avec le comité de rédaction à propos du *Rapport annuel : Le sondage sur la pharmacie d'hôpital au Canada* pour discuter du problème de main d'œuvre. Ce rapport annuel est rendu possible grâce à l'appui continu de Eli Lilly Canada Inc. qui offre son soutien au comité de rédaction, et pour la production et la distribution du rapport.

J'ai rencontré deux représentants de l'Institut canadien d'information sur la santé à la fin février afin de discuter de la révision majeure des indicateurs de mesure de la charge de travail en pharmacie. La réunion a été excellente et j'ai passé beaucoup de temps à expliquer qu'une bonne partie des données actuellement recueillies portent sur les tâches techniques. Les données manquantes portent sur les soins directs aux patients. La SCPH et l'APhC ont nommé conjointement Bill Wilson comme représentant des deux organisations dans le processus de révision.

J'ai représenté la SCPH au lancement de la Semaine de sensibilisation à la pharmacie qui a eu lieu au Cercle national des journalistes, à Ottawa, en Ontario. L'APhC a pris les mesures nécessaires pour qu'un représentant de la Fondation des maladies du cœur donne une conférence sur l'importance du rôle du pharmacien. Jeff Poston de l'APhC et moi-même avons parlé de cet important rôle.

Si vous désirez de plus amples informations sur ces questions ou sur d'autres sujets, veuillez communiquer avec le bureau national ou avec le représentant de votre section.

Bill Leslie, B. Sc. Pharm., directeur exécutif
(courriel : bleslie@cshp.ca;
site Web SCPH : <http://www.cshp.ca>)

